

FORMATION

Architectes

18
nov.
2021

LA PASSATION ET L'EXECUTION DES DE MARCHES MAITRISE D'OEUVRE

Formation à destination des architectes des Hautes-Alpes

Lieu: Mairie de PUY SANIERES (Salle Maud FONTENOY)

Co-organisée par l'UNADHA, le CROA PACA et le CAUE 05

En partenariat avec la MIQCP

LE FORMATEUR:

Régis BERTRAND

Ingenieur divisionnaire des Travaux Publics de l'État.

Conseil aux maîtres d'ouvrage à la MIQCP (mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques) – ministère de la Transition écologique et solidaire / ministère de la Culture

La mission première de la MIQCP est d'aider à mettre en place les conditions de la qualité des ouvrages édifés pour le compte des collectivités publiques. Elle est à la disposition des maîtres d'ouvrage publics et de leurs services en tant qu'organisme de conseil et d'assistance gratuit, expert et légitime dans son domaine de compétence.

La MIQCP consacre de nombreuses journées, sur l'ensemble du territoire, à la formation des maîtres d'ouvrage, des architectes et de tous les professionnels du domaine de la construction. Ces formations visent à les accompagner dans la réalisation et la réhabilitation de projets de qualité dans les trois champs du bâtiment public, du projet urbain et du paysage.

Objectifs pédagogiques opérationnels

Renforcer les compétences internes sur les marchés de maîtrise d'œuvre dans le domaine de la construction :

- Connaître les marchés de maîtrise d'œuvre dans le domaine de la construction,
- Connaître le nouveau CCAG de maîtrise d'œuvre,
- Savoir exécuter les marchés de maîtrise d'œuvre.

Objectifs pédagogiques partiels

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les marchés de maîtrise d'œuvre dans le domaine de la construction en en donnant au moins 50% de bonnes réponses aux questions,
- Connaître les CCAG spécifiques en donnant au moins 50% de bonnes réponses aux questions,
- Savoir exécuter les marchés de maîtrise d'œuvre en donnant au moins 50% de bonnes réponses aux questions.

A l'issue de la formation, le stagiaire connaîtra et sera capable d'exécuter les marchés de maîtrise d'œuvre dans le domaine de la construction, à l'aide de connaissances des spécificités de la maîtrise d'œuvre dans le domaine de la construction et des CCAG afférents et de la compréhension du nouveau CCAG de Moe.

Organisée en partenariat avec



PROGRAMME

Déroulé pédagogique

PARTIE 1 9h30 – 12h30

1. Généralités

1.1 - Le contexte législatif et réglementaire

1.2 - Les points clés de la commande publique

2. La commande publique de maîtrise d'œuvre

2.1 – Les champs d'application de la loi MOP codifiée

2.2 - Les acteurs : maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

3. Les outils

3.1 - Les procédures et techniques d'achat

3.2 - Le choix de la maîtrise d'œuvre en deçà des seuils

Validation des acquis par quizz et questions.

DEJEUNER OFFERT AUX STAGIAIRES

PARTIE 2 13h30 – 17h30

Généralités sur le CCAG de maîtrise d'oeuvre et l'exécution des marchés de maîtrise d'œuvre

Validation des acquis par quizz et questions.

Débriefing et clôture de la journée

OUTILS

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode pédagogique expositive (apports théoriques)
- Méthode pédagogique participative (quizz)
- Méthode pédagogique interrogative (questions/réponses)

Ressources pédagogiques

- Supports de formation
- Guides de la MIQCP (le concours, la rémunération).

Sanction de la formation

Les stagiaires reçoivent à l'issue de la formation une attestation de présence.

INFOS PRATIQUES

Inscription obligatoire

Formation limitée à 15 participants

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Auprès du CAUE 05

Julien BRENIERE (personne référente)

j.breniere@caue05.com

04 92 44 14 43 / 06 95 82 58 10

Standard: 04 92 43 60 31